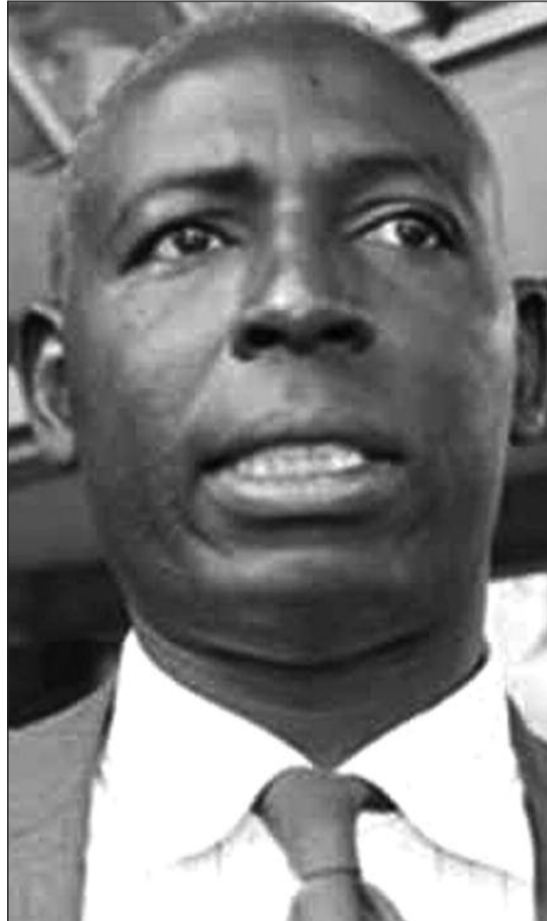


Alain Fogue Tedom

« Nous n'avons pas peur des représailles »



- Avant son arrestation hier, le secrétaire national au trésor du mouvement pour la renaissance du Cameroun, nous a accordé une interview dans laquelle il fait le bilan des marches blanches de samedi dernier.
- Il explique pourquoi Kamto continue la résistance,
- Se prononce sur les accusations d'insurrection et la suspension probable du Mrc,
- S'exprime sur l'action de la diaspora contre l'ambassade du Cameroun à Paris,
- Annonce d'autres marches... P.5

Riposte du gouvernement après la marche blanche du Mrc...

Maurice Kamto arrêté par la police à Douala

Dans le même temps, Alain Fogue Tedom, le Trésorier du Mrc contre qui pèsent les charges d'insurrection et de destruction de bien, est en garde à vue à Yaoundé. P.2



Federal High Court Abuja

Final hearing of the Ambazonia leaders' case on April 15

P.4

Endettement

La dette publique du Cameroun se situe à 7 131 milliards FCFA

P.7

Santé

La Chlorhexidine dans le viseur du ministre

P.3

Riposte du gouvernement après la marche blanche du Mrc... Maurice Kamto arrêté par la police à Douala

Dans le même temps, Alain Fogué Tedom, le Trésorier du Mrc contre qui pèsent les charges d'insurrection et de destruction de bien, est en garde à vue à Yaoundé.

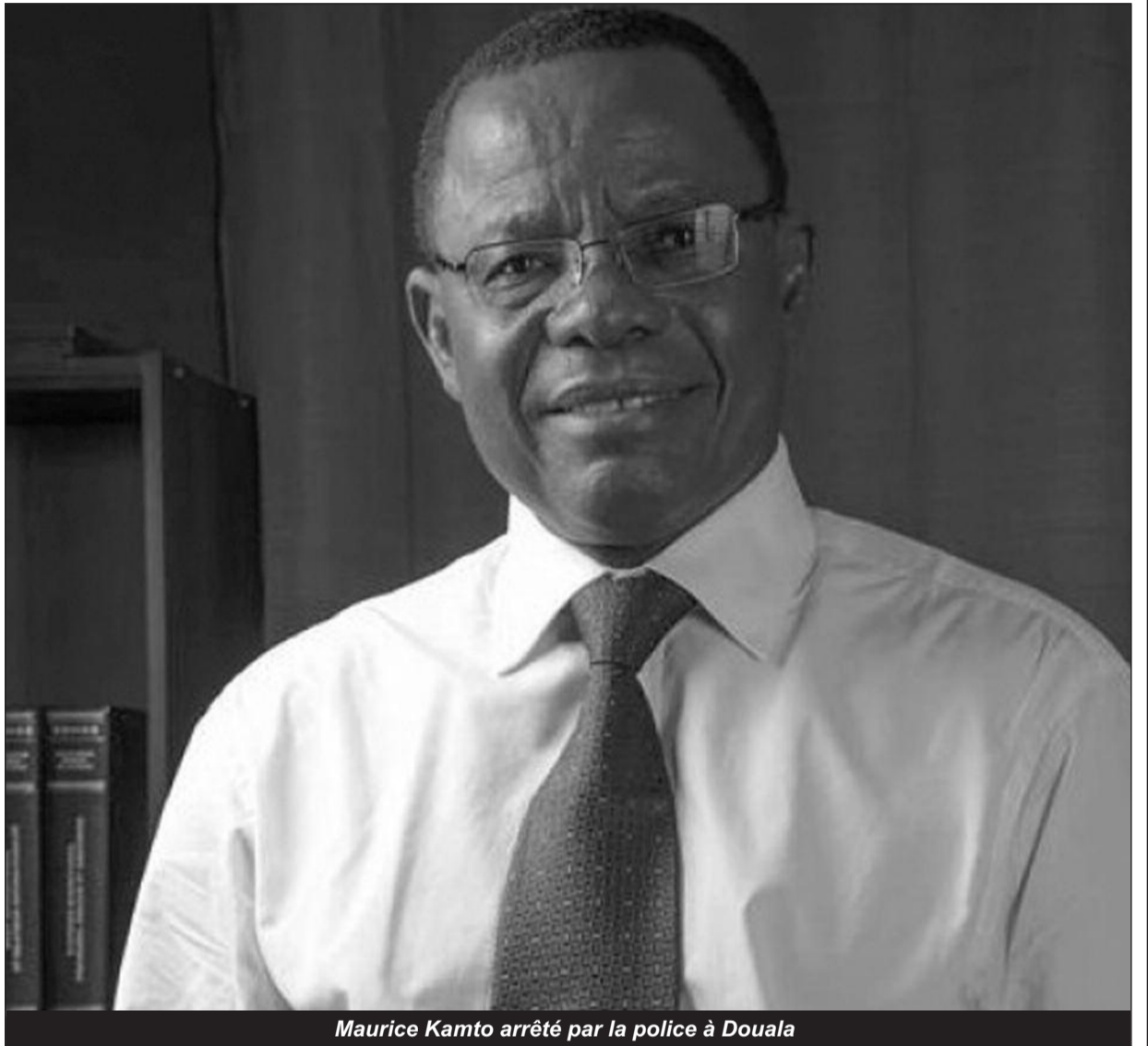
Journée hyper mouvementée pour le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) et pour les autorités de Yaoundé, hier, 28 janvier 2019. Les dernières informations qui nous sont parvenues aux environs de 21H00, font état de ce que les éléments de la police ont fait irruption dans le domicile d'Albert Nzongang au lieudit Mobile Guinness à Douala afin de procéder à l'arrestation de Maurice Kamto, le président du Mrc. En compagnie du président du parti politique dénommé « Dynamique », nous apprenons également qu'ils ont été manu militari conduits à la direction de la police judiciaire de Douala sous très bonne escorte.

Avant cette arrestation, le président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) avait trouvé refuge chez Albert Nzongang depuis le 26 Janvier 2019, journée dédiée à la manifestation dénommée « Marche blanche » dans l'opposition que le Mrc mène contre « le Hold-up électoral » relativement à l'élection présidentielle

pour laquelle Maurice Kamto revendique la victoire. Peu après avoir été entendu en présence du Commissaire du 3ème arrondissement, nous avons en outre appris l'extraction de Célestin Djamen de son lit d'hôpital où il a été admis en soins alors qu'il « a été blessé par balles », selon le Mrc.

A Yaoundé...

Dans le même temps, dans la Capitale politique, c'est le professeur Alain Fogué Tedom, Trésorier du parti qui a été également interpellé dans la soirée dans ses bureaux à Efoulan par les éléments du commissariat central N°3. Avant d'atterrir finalement dans les locaux de la police judiciaire, sis au quartier Elig Essono pour une garde à vue de 48 heures. Il a eu le temps d'être conduit à son domicile afin de récupérer ses effets personnels, explique Okala Ebode, le Trésorier adjoint du Mrc. D'après son avocat Me Emmanuel Simh (assisté de Me Menkem), 3ème vice-président du parti, Alain Fogué Tedom est gardé à vue pour 48 heures pour les faits « d'insurrection et de des-



Maurice Kamto arrêté par la police à Douala

truction de biens ».

Nous avons également appris que le Pr Alain Fogué Tedom sera pas conduit au commissariat du 1er arrondissement afin d'éviter qu'il ne puisse y rejoindre Paul Eric Kingue et Gaston Abe alias Valsero qui s'y

trouvent.

Quant aux individus arrêtés le 26 janvier dernier, ils seront probablement déférés au parquet ce jour pour également répondre de leurs actes.

Il est à noter que cette batterie de mesures intervient

deux jours seulement après la sortie conjointe du ministre de la communication, René Emmanuel Sadi, et son homologue du ministère de l'administration territoriale, Paul Atanga Nji.

Hervé Ndongbong

Foncier

Le Cameroun dispose désormais d'un observatoire

Il devient par ailleurs le troisième pays en Afrique à mettre en place un dispositif qui déterminera dans les jours à venir l'état des lieux des concessions foncières.

Le Cameroun est le troisième pays en Afrique à disposer d'un observatoire du foncier après le Sénégal et l'Ouganda.

Cet outil va contribuer à la collecte des données liées à l'usage des terres à grande échelle. L'observatoire du foncier est un outil de diffusion de l'information sur les affectations et les utilisations à grande échelle des terres. C'est également un outil d'analyse des dynamiques foncières et de leurs implica-

tions dans les zones abritant des projets ayant une grande emprise foncière. L'observatoire est en outre un outil d'aide à la décision dans la gestion des terres. Il permettra de mettre à la disposition des utilisateurs une cartographie des emprises foncières des projets structurants et autres investissements à grande échelle.

L'observatoire du foncier collabore déjà avec des observatoires régionaux basés dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi

qu'avec Land Matrix qui est un observatoire global des terres. Le pays y a une fenêtre.

Les données collectées pourront être analysées par les différents utilisateurs et qui seront libres de faire l'objet d'analyse dans l'optique de contribuer à la résorption des conflits liés à la terre.

C'est dans cette situation qui oppose droit des autochtones et pouvoir régalién de l'Etat qu'intervient l'observatoire du foncier qui a officiellement vu le jour le 26 janvier

2019 à l'issue de la semaine du foncier organisé par le Centre pour l'environnement et le développement, et ses partenaires nationaux et internationaux.

A titre de rappel, la bataille autour de la terre fait rage pour la simple raison que celle-ci fait l'objet d'accaparement dans un contexte où seul l'Etat a le pouvoir de rétrocéder la terre à des agro-industries ou à des particuliers. C'est également dans ce contexte que la guerre entre le droit coutu-

mier et le droit positif se positionne car les populations estiment avoir un droit d'usage et de propriété du fait de leur présence et de leur naissance dans un espace donné antérieurement occupé par leurs ancêtres. Pour eux, ils ne sont d'ailleurs que les légitimes utilisateurs et devront par la suite la céder aux générations à venir.

La réforme foncière en cours devrait aider à résoudre cette équation complexe.

Hervé Ndongbong

Fête de la jeunesse

Ça se prépare aussi du côté de la diaspora

Le président de la Jeune Chambre Internationale (JCI) vient de présenter au Ministre de la jeunesse et de l'éducation civique (Minjec) son projet d'organisation d'un séminaire-atelier prévu le 07 février prochain à Paris.

M Onana Samba Guy, président de la JCI est allé jeudi dernier présenter au Minjec son projet d'organisation d'un séminaire-atelier prévu le 07 février prochain à Paris, dans les locaux de l'ambassade du Cameroun en France. C'est en prélude à la fête de la jeunesse qui se célèbre le 11 février prochain. Le projet vise précisément à présenter aux jeunes de la diaspora les programmes gouvernementaux initiés par le Minjec, notamment le Pari-Jedi, le Fonij, le Pepsin, le Pnv, le Pajer-u/Pifmas, l'Onj et le Pts-Jeune. Il vise également à renforcer le sentiment d'appartenance et de patriotisme des jeunes de la diaspora, et surtout d'échanger avec ces derniers sur les questions de re-

tour au pays. Pour Mounouna Foutsou, cette initiative est louable et mérite d'être encouragée. « Si ce message peut être porté par une organisation de la jeunesse, nous n'y voyons aucun inconvénient », a-t-il dit.

Le numéro un du Minjec en a profité pour rappeler le contexte actuel qui est celui du lancement de la Onzaine de la jeunesse. « L'an passé, nous avons procédé au lancement de la fête de la jeunesse à Washington. Cette année, la commission en charge du lancement a estimé qu'il fallait aussi lancer dans le continent africain. Le choix pourrait être porté sur un pays d'Afrique Centrale », a révélé Mounouna-Foutsou.

Pour le président de la JCI, le projet est suffisamment mature. « Nous avons com-



Le Minjec et l'équipe de la JCI

mencé depuis 03 semaines à mobiliser les jeunes de la diaspora. Nous sommes là pour solliciter un appui institutionnel », a laissé entendre Onana Samba, qui sollicite la mise à disposition d'ex-

perts du Minjec, pour la présentation de ces programmes aux jeunes de la diaspora. « Vous avez mon accord », a indiqué le Minjec.

Dans les jours qui suivent,

les échanges vont se poursuivre en comité restreint, dans l'optique d'étudier la faisabilité et de mettre en place un mécanisme d'accompagnement approprié.

Rosette Ombessack

Garoua 1^{er}

Une campagne de prévention et riposte rapide au Choléra est lancée

L'Association pour la Promotion du Développement Durable (AP2D) avec le soutien de l'UNICEF, poursuit la lutte contre le choléra dans la capitale régionale du Nord.

Le Cameroun connaît une épidémie de choléra depuis le 14 Juillet 2018. La région du Nord est la seule à notifier encore des cas à la date du 18/01/2019. Le récent rapport de situation (N°43 du 18 janvier 2019) montre que sur 81 cas confirmés, 70 sont répertoriés dans la région du Nord. Un comité de coordination intersectoriel régional de cette épidémie est fonctionnel et piloté par le Gouverneur a été mis en place. Plusieurs partenaires (UNICEF, OMS, MSF, Plan International) apportent leur appui permanent au gouvernement dans la coordination et la mise en œuvre de la réponse dans le secteur de la santé, de la communication sociale, et de l'eau, hygiène et assainissement. Cependant, la situation reste préoccupante.

Fort de ce constat, l'UNICEF a signé un partenariat avec l'Association pour la Promotion du Développement Durable (AP2D) dont le but est de prévenir la maladie et faciliter la mise en œuvre des actions de réponse rapide en riposte à tout cas de choléra dans le District de santé de Garoua 1. Pour ce faire, 30 animateurs-hygiénistes ont été formés et sont aptes à conduire des actions bouclier et coup de poing pour la riposte au choléra.

Les communautés à risques dans les aires de santé cibles sont sensibilisées depuis quelques jours sur les bonnes pratiques WASH; tous les cas de choléra enregistrés dans les zones d'intervention seront cartographiés et investigués afin de faciliter l'identification des actions de riposte appropriées à mener. Des plaidoyers sont



Pendant la sensibilisation

organisés auprès des autorités traditionnelles, religieuses et autres leaders dans les aires de santé du ressort du district de Garoua 1, sous la supervision du Coordonnateur du projet Monsieur ALIOU HAYATOU.

De janvier au Mars 2019, il est question pour les équipes de l'AP2D, de sensibiliser la communauté sur les pratiques à risques et les méthodes de potabilisation de l'eau ; la mise en œuvre des activités de dés-

infection le cas échéant ; la contribution à la promotion d'hygiène dans les ménages ; la distribution des intrants WASH (savons, lave mains, Aquatabs...).

Félix Swaboka

The Federal High Court in Abuja, Nigeria to decide on the fate of the Ambazonia leaders on April 15 in a matter filed by lawyers against what they termed illegal extradition from Nigeria to Cameroon

The Nigerian justice this Monday January 28, 2019 finally opened hearing in Abuja for lawyers demanding justice for Ayuk Julius Tabe and co to present their case as they insisted the leaders were illegally arrested and deported to Cameroon.

The lawyers told the court that for justice to take its course, the Ambazonia leaders have to be returned to Nigeria where they were arrested given the fact that both countries don't have any extradition treaty.

This is not the first time the Federal High Court is handling issues concerning the Southern Cameroons. On the 5th of March 2002, this court issued a decision instructing the government of Nigeria to bring the case

of the Southern Cameroon's independence activists filed by the Southern Cameroon National Council (SCNC) to international institutions. The Nigerian government never gave a favorable response to the court's decision.

The final ruling April 15 will therefore be determining. If the court rules that they should be taken back to Nigeria, the world will be watching to see if the Federal government respects the decision this time around. But before then, the Ambazonia leaders will have to prove their nationality at the Yaounde military tribunal on February 7.

Sisiku Julius Ayuk Tabe and nine others were arrested in Nigeria on the 4th of January 2018 and were later deported to Cameroon.

By Amos Muang Nsah



Sisiku Ayuk Tabe, detained leader of Ambazonia

Après la marche blanche du Mrc...

L'urgence d'établir les responsabilités

Il faut bien pouvoir tirer des conclusions par rapport à ce qui s'est passé et déterminer avec exactitude qui a fait quoi.

Le Samedi 26 janvier 2019, le Cameroun est à nouveau secoué par une vague de contestation dont la responsabilité première et immédiate, est imputée, à tort ou à raison, au Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), dirigé notamment par l'intellectuel et homme politique Maurice Kamto. Les sorties du Ministre de la communication et de l'administration pointe du doigt le Mrc. Justement, la formation politique avait depuis longtemps annoncé une vague de contestations portées par le plan national de résistance qui, lui-même, est la résultante de la décision du parti de remettre en cause la victoire du président Paul Biya à l'élection présidentielle du 07 Octobre 2018.

Au cours des évènements

survenus à Douala, à Yaoundé, à Bafoussam et à Dschang, l'on a enregistré près de 162 arrestations et des cas de blessures par balles. Toujours est-il qu'au rang des blessés, figurent notamment Me Michelle Ndoki et Célestin Djamen admis en soins hospitaliers. Suite à ce mouvement de contestation, des images montrent Maurice kamto aux côtés des «blessés». Dans la foulée de la revendication, les représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger ont été victimes des assauts des pro-Kamto et pro-Biya. Ils ont été respectivement à l'ambassade du Cameroun en France, en Belgique, en Allemagne, et aux Etats-Unis d'Amérique. Des biens matériels et des atteintes graves à l'intégrité physique des personnes ont entre autres été recensées aussi bien au Cameroun

qu'en dehors des frontières nationales.

Cette vague de violences a suscité une vague de protestations et d'indignation populaires. Dans la foulée, les débats radiophoniques ont soulevé un autre questionnement : celui de l'appartenance ou non de certains individus au Mrc. Pour le Gouvernement, toutes les personnes arrêtées sont sans conteste des militants du Mrc. Sauf qu'à Yaoundé, au cours de la manif, on a enregistré des adhésions spontanées. De même à l'étranger, des publications sur les réseaux sociaux font état de ce que certains auteurs de troubles ne sont pas membres du parti créé en 2012.

Identifications et vigilance Dès lors, dans un contexte où tout est possible, il est urgent de déterminer l'identité de toutes les personnes

interpellées ou qui ont été sur le terrain de la revendication ou de la contre-revendication.

En l'occurrence la situation de la « brigade anti-sardinard » (BAS), mouvement qui s'oppose aux personnes qui soutiennent le régime de Yaoundé et qui font notamment l'objet de questionnement.

Dès lors, il faut bien déterminer l'identité afin de situer les actes des uns et des autres dans l'optique d'appliquer la loi selon qu'on se trouve à l'étranger ou au Cameroun.

Mais,

au commencement...

Il est utile de rappeler que les contestations post-électorales sont consécutives à la longévité de Paul Biya au pouvoir, 37 ans déjà que le fils de Mvomeka'a préside aux destinées du pays, lui

qui a succédé au président Ahmadou Ahidjo en 1982.

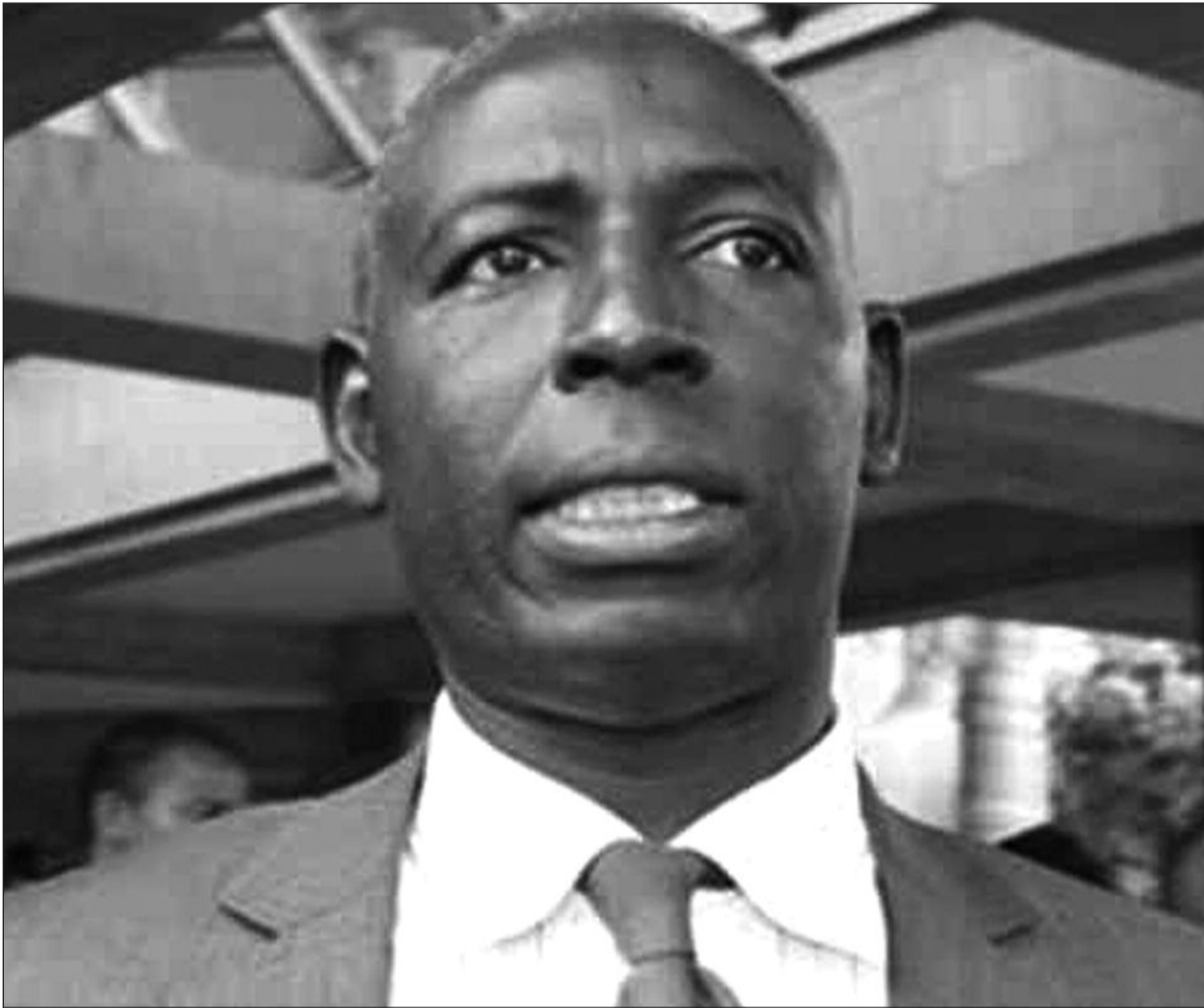
Ce n'est donc pas la première fois que la contestation du pouvoir de M. Biya suscite de telles réactions. A peine installé sur le fauteuil président, un coup d'Etat militaire échoue en 1984. En 1990, la transition vers la démocratie avait abouti à des violences post-électorales en 1992. En 2008, les émeutes de la faim surviennent, elles qui sont symptomatiques de ce que les Camerounais ont soif de changement et de bien-être parce que le Gouvernement ne répond pas (plus) à leurs préoccupations. Vient ensuite 2018. Alors que l'élection présidentielle donne Paul Biya vainqueur, le Mrc annonce avoir marqué le pénalty. Le chapitre actuel des contestations s'ouvre.

Hervé Ndongong

Marches blanches du Mrc

Alain Fogue déballe tout

Le secrétaire national au trésor du Mrc s'explique sur les actions menées par le parti de Maurice Kamto.



Après les marches blanches de samedi dernier, quel bilan faites-vous ?

Les objectifs ont été douloureusement atteints. Car, il s'agissait d'une manifestation pacifique et non insurrectionnelle. Donc, tout le monde avait été informé du déroulement plusieurs semaines avant. Nous avons fait connaître les quatre points pour lesquels nous marchions : non au hold-up, oui à la réforme de l'ensemble du système électoral, non à la guerre dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest et la question de la gestion des fonds liés à l'organisation de la Can 2019. Le régime n'a pas de légitimité. Nous n'avons pas un projet insurrectionnel pour dire que nous allons prendre le palais ou une caserne. On n'avait pas un autre agenda à part faire connaître notre désaccord.

Et pourtant, le gouvernement vous a accusé de vouloir créer une insurrection.

Tout repose sur les quatre points que vous ai déjà cités. Monsieur Biya a perdu les élections, ses copains du conseil constitutionnel ont décidé qu'il avait gagné. Nous avons demandé la vérité des urnes, non pas qu'on nous proclame vainqueur, mais qu'on contrôle les pv

bureau de vote par bureau de vote, avec les listes d'émargement. Si on pensait que Kamto avait perdu, on l'humilierait facilement. Il n'y a que 3,5 millions de personnes qui ont voté. Rien n'est difficile. Ils savent qu'ils n'ont pas gagné. C'est ça qui est difficile.

Paul Biya doit arrêter sa guerre. Faire en sorte d'organiser le dialogue inclusif durant lequel tout le monde aura la parole, y compris ceux qui se font appeler ambazoniens. On leur donnera la parole, pas pour valider la partition du pays, mais pour leur dire qu'on a compris leurs revendications et qu'on peut résoudre les problèmes dans le cadre de la République.

Ensuite, autour du scandale de la Can, nous exigeons qu'on fasse le compte des 1500 milliards qui ont été engloutis autour du scandale de la Can. Il s'agit de l'argent public.

Nous disons non à la succession de gré à gré entre Monsieur Biya, son épouse et son gang. Madame Biya a capturé l'Etat avec sa famille et toute sorte d'individus.

On a fait le reproche à Kamto de n'avoir pas lui-même été sur le terrain à Yaoundé, alors qu'il était annoncé. Au lieu de cela, il

a pris la route de Douala. Pourquoi ?

Ceux qui ont déploré son absence sur le terrain, voulaient-ils vraiment que la marche réussisse ? Le Pr. Kamto est allé à Douala quand il a appris qu'on a tiré sur Célestin Djamen. Qu'est-ce qu'on n'aurait pas dit s'il s'était calfeutré. Il est allé là où ses camarades étaient en train de se faire tirer dessus.

Avait-il besoin d'aller à Douala alors qu'il n'y avait pas encore mort d'homme ?

Est-ce que c'est ceux-là qui choisissent ce qu'on doit faire ? Si le président Kamto met une chemise jaune, on dira qu'il n'a pas mis la chemise noire. Que nous reproche-t-on au Mrc dans un pays où tout est à terre ? Pourquoi reprocher au président Kamto d'être allé aux côtés de ceux qui étaient en train de se faire tirer dessus ?

On a suivi la conférence de presse du ministre de la communication et du ministre de l'administration territoriale sur le sujet. Le Mrc court le risque d'une suspension. Vous n'avez pas peur des représailles ?

De quelles représailles pouvons-nous avoir peur ? Je suis toujours surpris. Nous avons marché mains nues on

nous a tirés dessus. Y a-t-il pire que de tirer sur quelqu'un ? Quelles représailles peuvent nous faire peur aujourd'hui ? En tirant sur nous, la peur est sortie de nous.

Mais d'après les informations que nous avons du Minat, le Mrc est sous le coup d'une suspension et même d'une interdiction.

Le Mrc est dans nos têtes, et non sur un papier. Est-ce que Monsieur AtangaNji va retirer ce que j'ai dans ma tête ?

On a aussi vu la diaspora s'en prendre aux emblèmes diplomatiques du Cameroun, notamment à Paris. Est-ce que vous condamnez ces actions ?

Je ne répondrai pas à cette question. Mais, avez-vous posé la question au Rdpc s'ils condamnent le fait qu'on ait tiré sur monsieur Djamen ou sur Me Ndoki et tous les autres camarades ? Il faut leur demander s'ils condamnent le fait qu'on ait tiré sur des manifestants à mains nues. Calixte Beyala ne fait-elle pas partie de la diaspora ou encore Yannick Noah ? On parle de la diaspora et l'on demande au Mrc de se désolidariser. On nous a présenté des résultats électoraux où Paul Biya avait gagné au sein de la diaspora non ? Il faut donc lui poser la question de savoir ce qu'il pense de ce qu'on a fait dans les ambassades, puisque ce sont ses partisans.

On a également appris que l'ouverture d'une nouvelle cellule du Mrc aurait été interdite d'ouverture à Douala. Vous confirmez ?

On interdit tous les jours, mais rien ne change. Le Mrc est dans nos cœurs et dans nos têtes.

Que répondez-vous lorsque le gouvernement soutient que durant les manifestations de Douala, il n'y a pas eu de tir à balles réelles ?

Monsieur Sadi est un habitué des mensonges. En 2012, quand on lançait le Mrc, il a prétendu qu'il n'avait pas signé l'autorisation de créa-

tion du Mrc. J'avais à l'époque dit qu'il avait menti. Je pensais que tant d'années après, il s'était soigné du mensonge. Quand il dit qu'on n'a pas tiré à balles réelles, toutes les vidéos sont là. On dira même que Me Ndoki a mis du rouge à lèvres sur sa jambe, que Djamen a mis la teinture ; que tous les autres qui ont été blessés par balles ont mis du mercurochrome sur leur corps. On ne demande pas à Sadi de se départir de ceux qui ont volé l'élection, mais qu'il n'oublie pas qu'il est un être humain. Car, à contrario, j'observe son collègue Grégoire Owona qui a fait un communiqué dans lequel, malgré tout, il a exprimé son humanisme par rapport à ceux qui ont blessés.

Que deviennent les personnes blessées et interpellées ?

On a actuellement à peu près 8 personnes qui sont hospitalisées, des blessés graves. Pour ce qui est des interpellés, Valsero et Kingue sont gardés au Gso, à la demande personnelle d'AtangaNji. A Yaoundé, on a encore 17 personnes qui sont dans les commissariats, à Bafoussam 36 personnes... Certains ont été déférés à la prison, comme à Dschang.

La suite c'est quoi au sein du Mrc ?

Nous allons marcher le 02 février prochain, ainsi que le 07 du même mois. Cette fois-là, nous viendrons et nous ne bougerons pas. La méga-marche aura lieu le 07 février. Le programme est connu, il n'y a pas d'agenda caché. Nous n'avons porté atteinte ni à l'intégrité physique, ni aux biens des gens.

Votre mot de fin ?

Les Camerounais ne doivent pas se laisser intimider par la terreur d'Etat, car cette terreur renvoie à l'image d'un braqueur qui tire des salves pour protéger son butin. Les Camerounais doivent suivre ce braqueur sans lui tirer dessus, mais en criant « o voleur ».

Propos recueillis par Kami Jefferson

Construction

La timide implication des architectes camerounais

Malgré l'organisation du secteur et le savoir-faire des praticiens, le gouvernement ne répond pas favorablement.

Les projets de construction, il y en a une pléthore au Cameroun. D'ailleurs, il y en a qui sont achevés, tandis que d'autres sont encore en cours. Seulement, peu de ces projets sont conçus, gérés et suivis par les architectes camerounais. Un phénomène que déplorent ces derniers, surtout que le travail est attribué à des étrangers. Pourtant, celui-ci devrait être réalisé par les architectes locaux, une façon pour eux de construire leur pays et de montrer leur savoir-faire à leurs compatriotes. Il faut donc « impliquer les camerounais qui ont été formés, il faut que vous les camerounais, en profitez », mentionne Prosper Mohou, architecte. Pour lui, le retrait des techniciens locaux a « un impact qui est forcément négatif parce que l'avantage que les architectes camerounais ont c'est la maîtrise de l'environnement. L'environnement socio économique, l'environnement climatique et surtout dans la maturation des projets », ajoute-t-il. Pour ce dernier, étant en général des packages sur des fi-

nancements, ces projets présentent des conditionnalités. « Maintenant je crois que l'objectif est de revenir un peu plus vers les décideurs pour la plus grande implication au niveau même de l'idée du projet, beaucoup plus associer les architectes camerounais de l'Onac pour une meilleure maîtrise jusqu'à la livraison », indique-t-il. Mais en attendant que cela se fasse, les professionnels du secteur décident de mettre en marche des plans pour tisser les relations entre eux et les usagers. C'est d'ailleurs la raison de la tenue des journées portes ouvertes de l'Ordre national des architectes à Douala et à Yaoundé. Ce sera ainsi l'occasion d'échanger pour les architectes, les partenaires publics et privés, les entreprises et les particuliers d'échanger. Le but ici est de mieux faire connaître le rôle de l'architecte, de participer à l'aide de la prise de décision dans les secteurs, de se rapprocher des usagers de ce secteur, de conseiller et d'assister toute personne morale ou physique qui projette ou entreprend un projet de construction. Pendant ces 4 jours de rencon-



Pendant la cérémonie

tre, soit deux à Douala et deux autres à Yaoundé, l'Onac expliquera qui est l'architecte, pourquoi il est important de le consulter et où le trouver etc. Quoi de mieux alors que le choix du thème « l'architec-

ture pour tous » de cette première édition des journées portes ouvertes de l'Onac qui se tiennent les 5 et 6 février 2019 à la Salle des fêtes d'Akwa à Douala et les 8 et 9 du même mois à la Chambre

de l'agriculture à Yaoundé. Ceci dans un contexte où la participation des architectes dans la construction est timide au Cameroun.

Michèle Ebongue

Interview

Louis Awono, président de l'ordre national des architectes du Cameroun

« Nos villes sont construites d'une manière anarchique par l'ignorance des populations »



Qu'est-ce qui vaut la sortie d'aujourd'hui ?

Nous sommes en train de rénover tous azimuts notre Ordre pour que notre pays en profite. Si notre message passe, les autorités, les décideurs, les populations et tous les usagers devraient venir nous consulter. Il faut enlever de notre idée que l'architecte est cher, il ne l'est pas. Sachez que les architectes peuvent faire des maisons pour tous les niveaux de vie.

Quelle évolution dans les rapports entre l'architecte et l'utilisateur au Cameroun ?

L'évolution est très timide et nous voulons accélérer les

choses pour que nous ne regretions pas. Nos villes sont construites d'une manière anarchique par l'ignorance des populations. Vous avez un terrain de 400m² on vous dit le coefficient d'emprise au sol c'est 50%. Vous êtes le premier à dire pourquoi j'ai acheté tant de terrain mais j'occupe très peu d'espace ? C'est là où intervient l'architecte, pour vous concevoir la maison qu'il vous faut sur cet espace. Ainsi, nous n'aurons pas les villes qui s'étalent comme aujourd'hui. Nous avons ces villes qui s'étalent comme un tapis. Regardez les villes où on a respecté la planification urbaine, c'est ces villes qui vont en hau-

teur. Aujourd'hui, la ville ne devrait pas s'installer parce que tout le monde doit avoir une villa.

Que devons-nous donc attendre de ces journées portes ouvertes ?

Venez nous consulter gratuitement et ensuite vous aurez le contact de plusieurs architectes et vous pourriez programmer vos constructions selon vos poches. Ce n'est pas une invitation commerciale, c'est une invitation réelle, parce qu'il faut enlever cette idée de la tête de nos concitoyens que l'architecte c'est pour les riches.

Propos recueillis par Michèle Ebongue

Agriculture

La Sodecoton a gardé 2 milliards FCFA appartenant aux producteurs au lieu de les placer dans une banque

La Commission nationale anti-corruption (CONAC) déclare dans son récent rapport présenté en décembre 2018 qu'elle a enquêté au sein de la Société de développement du coton (Sodecoton).

Au terme de ses investigations, elle a noté la domiciliation dans des comptes ouverts à la Sodecoton, au détriment des établissements bancaires agréés, des fonds générés par les excédents de pont-bascule et d'autres primes qui reviennent normalement aux groupements de producteurs de coton. Dans le détail, la CONAC rapporte les faits suivants : « Selon le directeur exécutif de la CNPCC [Confédération nationale des producteurs de coton du Cameroun], le nombre de groupements de producteurs de coton réunis en groupement d'initiatives collectives (GIC) s'élève à environ 2 000. Les GIC visités par la mission de la CONAC ont tous déclaré posséder plus d'un million



La Sodecoton a gardé 2 milliards FCFA appartenant aux producteurs au lieu de les placer dans une banque

FCFA. Pour 2 000 GIC (et c'est possible qu'il y en ait plus de 2 000), cela donne une moyenne de deux milliards de francs (2 000 000 000 FCFA) apparte-

nant aux producteurs que la Sodecoton détient dans ses livres et qui ne produisent aucun intérêt à ceux-ci (ou alors qui produisent des intérêts pour d'au-

tres)». Pour la CONAC, il s'agit là d'un cas de gestion floue et trouble, voire détournée, de ces fonds communautaires. Pis, les producteurs sont

soumis à l'autorisation préalable et au contrôle de la Sodecoton et de la CNPCC pour effectuer des retraits de leurs propres fonds.

Oscar Onana

Coopération

La 2ème édition du Nigeria Cameroon Economy & Trade Exhibition (NICAMEX) se déroulera du 28 mai au 1er juin 2019 à Lagos

Après la première édition organisée en 2016 à Yaoundé, la capitale camerounaise, la 2ème édition du Nigeria Cameroon Economy & Trade Exhibition (NICAMEX), initiative du cabinet Africa Business Club, se déroulera du 28 mai au 1er juin 2019 à Lagos, annonce le secrétaire exécutif du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam).

« Deux catégories de participants camerounais sont ainsi attendues. Les exposants : entreprises qui souscriront à un espace spécifique (stand) pour mettre en vitrine leurs produits; les non-exposants : professionnels ou délégués des entreprises qui prendront part sans toutefois occuper des stands d'exposition.», détaille la

correspondance du Gicam, adressée aux adhérents de ce regroupement patronal. Comme lors de la première édition, cet événement sera articulé autour d'une foire-exposition, des conférences thématiques, des ateliers stratégiques et des B2B. L'organisateur projette la participation de 250 exposants, 1 200 délégués et 6 000 visiteurs.

O.O



Endettement

La dette publique du Cameroun se situe à 7 131 milliards FCFA

Le ministère des Finances (Minfi) informe que la dette publique du Cameroun est passée de 3726 milliards en 2014 à 7131 milliards FCFA en 2018.

A l'analyse, l'on note, entre les deux périodes de référence, une augmentation de la dette publique à hauteur de 3 405 milliards FCFA, en l'espace de quatre ans. C'est pratiquement une inflation moyenne annuelle de près de 1000 milliards FCFA.

Cette accumulation de la créance publique en 2018 (soit 33 % du PIB), explique le Minfi, est en grande partie financée par les prêts projets.

Le point de vue du Fonds monétaire international (FMI) sur ce sujet est que la dette du Cameroun reste viable. En effet, à

l'issue de la troisième revue du programme « Facilité élargie de crédit » (FEC), du 5 au 13 novembre 2018, le chef de mission, Corinne Deléchat a déclaré : « la mission note que les autorités [camerounaises] s'efforcent de préserver la viabilité de la dette publique, notamment en limitant les emprunts non concessionnels ».

Le FMI a également noté « avec satisfaction » que les autorités camerounaises sont déterminées à adopter un plan pour valider et réduire les soldes non décaissés sur emprunts extérieurs non performants.

Oscar Onana



La dette publique du Cameroun se situe à 7 131 milliards FCFA

Hydrocarbures

Un armateur bloque une cargaison de brut de la Sonara au large de Limbé

Les équipements de la Société nationale de raffinage (Sonara), la seule raffinerie de pétrole brut du Cameroun, sont à l'arrêt depuis le 27 janvier 2019, faute de pétrole brut à raffiner, renseignent des sources autorisées au sein de l'entreprise.

Pourtant, apprend-on, un tanker ayant dans ses outes une importante cargaison de pétrole brut, mouille au large de la ville de Limbe, dans la région du Sud-Ouest du pays, depuis la mi-décembre 2018.

Mais, depuis plus d'un mois le propriétaire du MT Barents SEA exige, avant tout déchargement, d'être payé par DS Marine, l'entreprise dirigée par François Fomawa, qui est sous contrat avec la Sonara pour assurer le transport des cargaisons de brut achetées sur le marché international par la raffinerie publique camerounaise.

De 850 000 dollars (environ 489 millions de francs Cfa) au départ, la facture récla-

mée par le propriétaire du MT Barents SEA à la société DS Marine, s'élève désormais à 1,1 million de dollars (près de 633 millions de francs Cfa), à cause des pénalités induites par le stationnement prolongé (plus d'un mois et demi) du tanker au large de la ville de Limbe. En contrat avec la Sonara depuis 2 ans, dans le cadre d'un contrat triennal visant à assurer le transport de 3,5 millions de tonnes de brut chaque année, pour une rémunération globale de 34 milliards de francs Cfa, DS Marine, selon nos sources, vivraient actuellement des tensions de trésorerie. Des difficultés financières qui, apprend-on, pourraient plomber la bonne exécution de la dernière année de son contrat avec la Sonara, en



Un armateur bloque une cargaison de brut de la Sonara au large de Limbé

rapport avec le transport du pétrole brut. L'arrêt prématuré des activités de la Sonara, rassure-t-on au sein de l'entreprise, ne

devrait cependant pas avoir d'incidences immédiates sur l'approvisionnement du marché local en produits pétroliers, les cuves de la So-

ciété camerounaise des dépôts pétroliers (Scdp) étant bien remplies de produits raffinés.

Oscar Oanana

Santé

La Chlorhexidine dans le viseur du ministre

Manaouda Malachie vient d'instruire le retrait du marché ce produit.

Dans un communiqué datant du 25 janvier 2019, le tout nouveau ministre de la santé (Minsanté), Manaouda Malachie instruit le retrait du marché de la solution Chlorhexidine 7,1%, flacon de 10 ml. Le Minsanté s'adresse ainsi aux administrateurs des Fonds régionaux pour la promotion de la santé, sans autres précisions.

Notons que ce n'est pas la première fois qu'un produit est retiré du marché, à la demande du gouvernement camerounais. On a encore en mémoire la mise en quarantaine l'an dernier du Co-Arinate, un médicament administré dans le traitement du paludisme, après le décès d'un petit enfant.

Du coup, nous nous interrogeons sur la fiabilité des produits que nous achetons au quotidien dans nos différentes pharmacies. Tant il est vrai que tous

nous pensions qu'il y avait uniquement danger à se ravitailler dans les pharmacies de la rue, reconnues sous le nom « Gazon ». En outre, comment se fait-il qu'un produit dangereux puisse se retrouver dans le circuit de vente des produits à consommer. En effet, la Chlorhexidine est un antiseptique à large spectre d'action utilisé dans la désinfection de la peau et en soins dentaires. Elle est de la famille des bisdiguamides. Elle est bactéricide (tue les bactéries). Elle agit sur les germes Gram + et, à un moindre degré, Gram -. Elle possède également une activité fongicide (tue les champignons) sur *Candida albican*.

En solution cutanée, la Chlorhexidine est utilisée comme antiseptique des plaies chirurgicales ou traumatiques. D'autre part, il intervient dans le traitement d'appoint des affections cutanées primitivement bactériennes ou



susceptibles de se surinfecter. En outre, elle est une antiseptique de la peau saine avant acte de petite chirurgie.

En pâte dentifrice, la Chlo-

hexidine est une prévention de la carie par action bactéricide au niveau de la plaque dentaire. On l'utilise également en bain de bouche, en traitement

local d'appoint des affections de la cavité buccale et lors de soins post-opératoires en odontostomatologie.

Rosette Ombessack

Comité de pilotage de l'ONJ

Il est rendu à sa troisième session

Mounouna Foutsou a présidé la cérémonie hier au Centre multifonctionnel de promotion des jeunes de Madagascar à Yaoundé.

Le ministre de la jeunesse et de l'éducation civique (Minjec), Mounouna Foutsou a présidé hier à Yaoundé, la troisième session du Comité de pilotage de l'Observatoire National de la Jeunesse (l'ONJ). Cette rencontre ayant pour objectif d'évaluer les activités de l'année 2018, et de valider la feuille 2019 de l'ONJ.

Tout a commencé avec la lecture des recommandations des 02 derniers Comités de Pilotage de l'ONJ par Massina Ndengue en service à l'ONJ. Il en ressort que les outils de pérennisation du projet sont existants. De plus, les activités de mobilisation, de conseil et d'accompagnement des jeunes inscrits à l'ONJ sont satisfaisants. En outre, les textes réglementaires de l'ONJ sont transmis depuis février 2018 au pre-

mier ministère.

Il faut aussi relever que la mobilisation des ressources est effective avec plus de 40 conventions de partenariats signées, notamment dans le cadre de la mise en service de la carte Jeune Biométrie.

Puis s'en est suivie la présentation du bilan de l'ONJ par Mveme Atangana Pierre Armand, coordonnateur national de l'ONJ.

Dans ses propos tenus pour la circonstance, le numéro un du Minjec est revenu sur la raison d'être de la mise en place d'un ONJ. « Les politiques développées par le gouvernement et les actions menées à ce jour en faveur de la jeunesse restent peu visibles en l'absence d'un mécanisme de coordination », a souligné le Minjec. Par conséquent, beaucoup de jeunes ignorent l'existence des circuits d'activités propres à



Arrivée du Minjec

leurs besoins. D'où la nécessité de la mise en place d'un dispositif qui rapproche l'offre de la demande et qui permet aux jeunes, à travers leur mobilisation, leur orientation et leur encadrement, d'inté-

grer lesdits circuits d'activité. « Aussi voudrais-je vous signifier ma détermination à poursuivre la mise en place de l'ONJ pour le plus grand intérêt des jeunes », va ajouter Mounouna Foutsou.

Il a émis le vœu que l'ONJ ait davantage de partenaires, parce qu'ils constituent de véritables réponses et des solutions aux besoins et aspirations des jeunes.

Rosette Ombessack

Quotidien émergence

1^{er} Quotidien Bilingue Privé
au Cameroun

Disponible
dans vos Kiosques
Tous les Jours



- Une information de qualité
- Des analyses percutantes
- Un réseau d'abonnés
- Des bureaux dans les 10 régions
- Une imprimerie moderne

Lisez et faites Lire

Professional Football League

A blank weekend in stadia across the country as clubs boycott day one of the football season

After failing to show up by Eding Sport of Lekie and Yong Sports Academy of Bamenda on Saturday 26, 2019, at the Yaounde Military stadium for the opening game of the season, the other clubs of the League one championship cued up with the same boycott on Sunday.

The non-respect of the league timetable by the clubs pushed President of the Cameroon Professional Football League General Pierre Semengue to declare both teams to have lost the game by forfeiture and threatened they could be declared forfeiture for the whole season.

With the decision taken by Pierre Semengue to remove three points each from Eding and



TKC lone club that answered present Ahmadou Ahidjo's stadium

YOSA, many thought the other clubs would show up the next day, but rather, it was the same scenario in almost all the stadia across the country.

Tonnerre Kalara Club showed up for their game against Unions Sportive of Douala at the Ahmadou Ahidjo stadium in Yaounde but the opponents weren't there

for the match to kickoff. The association of elite clubs of Cameroon had vowed not to kickoff the new football season in Cameroon without the convening of the Gene-

ral Assembly of the league. So, their boycott of day one of the new football season is no surprise to the football lovers.

By Amos Muang Nsah

Africa's supreme football governing body, CAF, has changed the dates for the kick-off of the 2019 Egypt Africa Cup of Nations

Initially, the tournament was scheduled to kick off on Saturday 15th June and run for 28 days to July 13th but has been pushed backward by six days.

The 24-team tournament will be a first of its kind since CAF increased the number in July 2017. It will also be the first to be held in the June/July period from the traditional January/February. The new kick-off is Friday 21st June and ends on Friday 19th Jul

The draw for the first ever 24 nation tournament will take place on April 12 this year weeks after the last qualifiers in the month of March.

By Amos Muang Nsah

TO ALL NATIONAL ASSOCIATIONS AFFILIATED TO CAF

Cairo, 28th of January 2019

Subject: Modification of the dates of the final tournament of the TOTAL Africa Cup of Nations - Egypt 2019

Dear Madams, Sirs,

During its meeting held in Cairo on the 26th of January 2019, CAF Emergency Committee decided to validate the new dates of the final tournament of the TOTAL Africa Cup of Nations- Egypt 2019 as requested by the host country in order to start on the 21st of June 2019 until the 19th of July 2019.

On the other hand, please note that the drawing of lots of the AFCON 2019 has been scheduled on the 12th of April 2019 in Cairo, Egypt.

We kindly request from your federation to take note of the Circular sent on the 16th of October 2018 (annex 1 eng.) concerning the qualifiers system for the African Cup of Nations 2019.

Please accept, Madam, Sir, our best sports regards.

CONFEDERATION AFRICAINE
DE FOOTBALL

Anthony Baffoe
Secrétaire Général Adjoint
Football et Développement



Côte d'Ivoire

Annnonce d'une démission prochaine de Guillaume Soro de l'Assemblée

En Côte d'Ivoire, depuis des semaines, des rumeurs de démission du président de l'Assemblée nationale courent. Ce lundi matin, dans une déclaration lapidaire, à l'occasion des vœux à la presse, Alassane Ouattara, le président, a clarifié les choses.

« Soro Guillaume démissionnera en février. C'est entendu, c'est acté ». Face à la presse réunie pour les vœux de la nouvelle année, le président a clos la rencontre, en répondant à cette question d'un journaliste. Les rumeurs sur la démission du président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, couraient depuis des jours, voire des semaines, à Abidjan. Guillaume Soro et Alassane Ouattara se sont rencontrés en tête-à-tête par deux fois, depuis le début de l'année. La dernière fois, c'était jeudi soir et il a été question de cette démission. Ces dernières semaines, les personnalités, figures du RHDP - le parti présidentiel -, avaient appelé à de nombreuses reprises Guillaume Soro à rendre le tabouret.



Annnonce d'une démission prochaine de Guillaume Soro de l'Assemblée

Absent du congrès RHDP
Vendredi, au lendemain de cette rencontre avec le chef de l'Etat, le président de l'Assemblée nationale publiait un communiqué in-

diquant simplement qu'il déléguait ses pouvoirs à son vice-président, Oulla Privat, le temps « de son absence du 25 janvier au 20 février ». Guillaume Soro

est-il encore à Abidjan ou a-t-il quitté la Côte d'Ivoire ? En tout cas il n'est pas apparu samedi au grand congrès du RHDP. Le RHDP qui, on le sait, de-

puis ce congrès, désignera son candidat en 2020. Alassane Ouattara a laissé entendre qu'il pourrait s'agir de primaires ouvertes. Tout le monde pourra être candi-

dat, même les absents, avait déclaré Alassane Ouattara, dans une allusion claire déjà, à Guillaume Soro.

Source Rfi Afrique

RDC

Installation de la nouvelle Assemblée nationale

En RDC, ce lundi, c'est jour d'installation des nouveaux députés élus le 30 décembre dernier.

Parmi les 500 députés, une majorité, plus de 330 est acquis au camp sortant de Joseph Kabila. La coalition qui a soutenu le président Félix Tshisekedi est minoritaire dans cette nouvelle Assemblée. Les nouveaux élus ont assisté à la première plénière dirigée par un bureau provisoire. Sur les 485 députés nationaux attendus à l'ouverture de cette session, 430 députés étaient présents à l'hémicycle du Palais du peuple. Dans cette Assemblée nationale dominée numériquement par le Front commun pour le Congo, la plateforme de Joseph Kabila, c'est un proche de l'opposant Moïse Katumbi et de Martin Fayulu qui va diriger le bureau

provisoire. Ancien président de l'Assemblée provinciale de l'ex-Katanga, Antoine-Gabriel Kyungu Wa Kumwanza en tant que député le plus âgé, compose ces directoires, avec Jackson UhuseAtingoto, 26 ans et Aminata NamasiyaBazego, les deux députés les plus jeunes. Dans son discours inaugural, Antoine-Gabriel Kyungu Wa Kumwanza a donné les trois priorités du bureau provisoire. A savoir la vérification et la validation de pouvoir, l'élaboration et l'adoption du règlement intérieur de la nouvelle Assemblée nationale, l'élection et l'installation de membres du bureau définitif de la chambre basse du Parlement congolais.

Source Rfi Afrique



Installation de la nouvelle Assemblée nationale